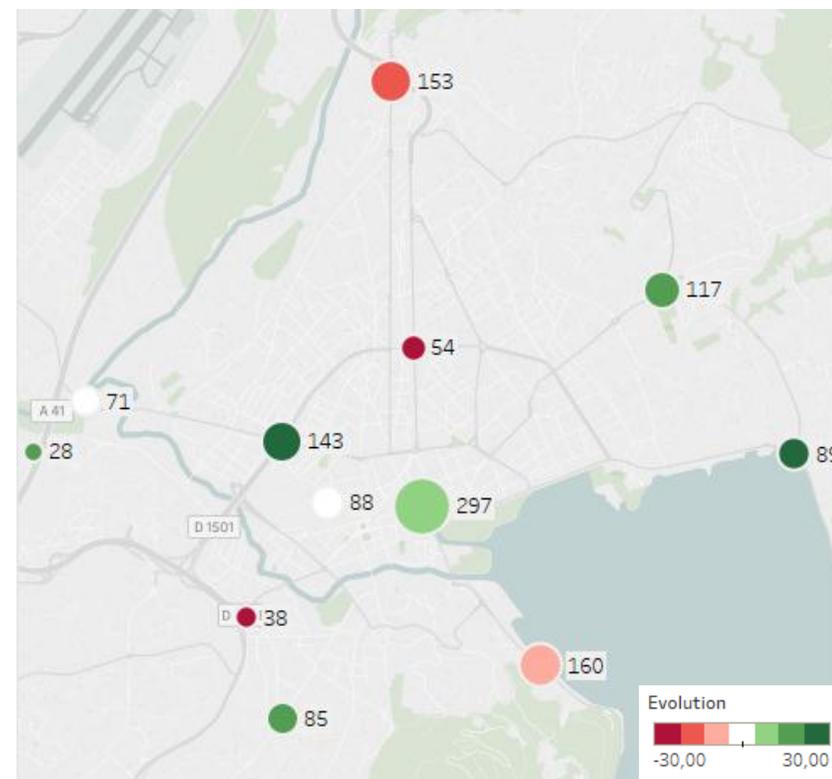


25 et 27 septembre 2018 (7h30 – 8h30 ou 7h45 – 8h45)

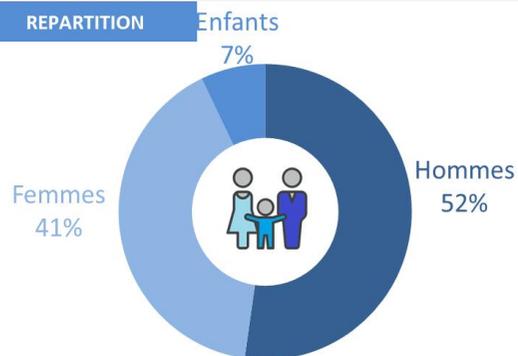
Lieu	Nb	Evolution (%)	Homme (%)	Femme (%)	Enfant (%)	VAE (%)
Centre ville Sommeiller/Favre	297	10	47	46	7	16
Marquisats	160	-8	47	50	3	36
Avenue de Genève Nord	153	-17				32
RP avenue de Cran	143	25				15
Anney-le-Vieux RP des Pommaries	117	16	50	28	22	9
Petit Port	89	62	35	41	13	33
RP des usines (SNR)	88	-4	72	28	0	10
RP Place Marechal Juin / Grand Frais ..	85	20	59	31	10	26
Pont de Tasset	71	4	68	32	0	35
Souterrain Charles de Gaulle / Rocade	54	-27	54	46	0	17
RP Pont neuf/av d'Aix les Bains	38	-28	54	46	0	32
Viaduc de Brassilly	28	17			0	46



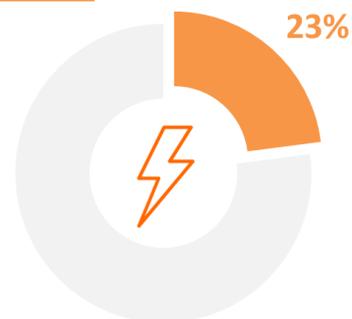
CYCLISTES



REPARTITION



VELO ELECTRIQUE



VELONECY



Pourquoi compter ?

Ce 25 et 27 septembre 2018, **une dizaine de bénévoles** se sont levés tôt, et ont compté en 1h **1323 cyclistes** sur **12 lieux de passage** de la ville d'Annecy.

Ce comptage citoyen permet de mieux comprendre la pratique quotidienne des cyclistes sur Annecy, ainsi que son évolution. Il permet d'avoir des informations plus fines, contrairement au comptage automatique (boucle de comptage au sol), comme : la provenance et la direction des usagers, le type de vélo utilisé, distinguer la pratique quotidienne de la pratique sportive, le profil des utilisateurs ... Les cyclistes rencontrés lors de ce comptage, nous font également connaître leurs difficultés de circulation.

Roule & Co milite pour développer l'usage du vélo comme moyen de transport en ville. Pour cela des aménagements cyclables sécurisés, efficaces, bien indiqués sont nécessaires. Ces comptages citoyens permettent de faire remonter aux décideurs politiques ainsi qu'aux techniciens de la voirie des informations et propositions utiles pour améliorer ces aménagements.

Quelques enseignements

- Depuis **l'extension au printemps de la piste cyclable à Veyrier**, nous observons une forte progression du nombre de cyclistes sur le comptage petit port (+62%). Les aménagements cyclables séparés de la route (pistes cyclables) sont plébiscités par les cyclistes : la pratique du vélo augmente ainsi fortement dans ces zones. Il est important de poursuivre le déploiement de ces aménagements, principalement sur les grands axes.
- La part de **vélo à assistance électrique** augmente très rapidement : +6% depuis le printemps. A l'automne la part de VAE était de 23% pour 17% au printemps. Cette part est d'autant plus élevée en périphérie de la ville (45% au viaduc de Brassilly, et 36% aux Marquisats en direction de Sévrier). La pratique du VAE permet d'augmenter la pratique en périphérie et d'augmenter les distances parcourues par les cyclistes. Il est de plus en plus utile d'aménager les entrées et les interconnexions entre les villes (exemple Seynod->Annecy, Meythet -> Annecy ...)
- Depuis le dernier comptage, nous constatons une très **faible augmentation**. La température assez fraîche lors du comptage d'automne (8°C) peut expliquer un comptage moins important que prévu. Il est donc urgent de créer des aménagements pour sécuriser, faciliter et encourager le parcours des cyclistes.

Des propositions concrètes pour favoriser la pratique du vélo

Avenue de Genève Nord : améliorer les aménagements cyclables au niveau de Carrefour, créer des voies mixtes bus/vélo sur cette portion, poser du jalonnement cyclable notamment pour la rue des Alpines qui est un itinéraire BIS peu connu des cyclistes.

Marquissats (axe Sévrier) : continuer et achever l'aménagement cyclable entre la mairie d'Annecy et Bonlieu. Le trafic bien qu'à 30 km/h y est trop dense, et les entrées/sorties de la piste cyclable sur cette zone sont difficiles.

Centre-ville Favre/Sommeiller : les potelets métalliques de la piste cyclable de la rue Favre sont dangereux, il conviendrait de les remplacer par des potelets en plastiques. Rendre prioritaire la piste cyclable de la rue Favre sur le croisement avec la rue de la Paix.

Rue des usines (axe Annecy Cran-Gévrier) : continuer la piste cyclable située sous le pont du Rhône sur la rue des Usines et l'avenue Bouvard. Faire un jalonnement cyclable, car cette piste cyclable n'est pas très connue.

Pont de Tasset (axe Cran-Gévrier - Meythet) : la jonction sur le pont est dangereuse de par la circulation importantes et la cohabitation avec les camions. A moyen terme il est essentiel de créer un aménagement cyclable sur le pont (extension ou pont secondaire ?)

Tunnel piéton/rocade : enlever ou espacer les barrières, elles ne permettent pas l'accès d'un vélo avec une remorque ... A terme créer un accès plus grand pour les cyclistes et piétons

Viaduc de Brassilly (axe Cran-Gévrier – Poisy) : faire du jalonnement car cette piste cyclable est peu connue ; manque d'éclairage sur le Viaduc ; l'insertion des cyclistes sur la rue du Jourdil est difficile et dangereuse, il serait préférable de continuer la piste cyclable jusqu'au rond-point. Sur la route de la Salle, les bandes cyclables sont dangereuses à cause des stationnements (camions ...). Il serait préférable de séparer les cyclistes par une piste cyclable bidirectionnelle à droite ou gauche de la route.

Pont neuf (axe Annecy – Seynod 1) : créer une piste cyclable bidirectionnelle, protégée et bien indiquée entre le rond-point et la route des Creuses, et si possible jusqu' à la rue du pré de la fontaine

Méthodologie

Les comptages sont réalisés le matin pendant 1h (de 7h30 à 8h30 ou 7h45 à 8h45) pour comptabiliser en priorité les cyclistes quotidiens (scolaires, travailleurs ...). Les jours privilégiés de comptage sont le mardi et le jeudi pour éviter les temps partiels, les week-ends prolongés, les vacances, les jours fériés et ponts. La météo influence la fréquentation, les comptages sont donc réalisés hors période de pluie/neige, de préférence au printemps et à l'automne. Les cyclosportifs ne sont pas comptabilisés.